

Elisabeth Borne : « Nous aurons les moyens nécessaires à la poursuite de notre action »

« “Mon objectif est d’éviter à tout prix des licenciements” », titre **Les Echos** qui ouvre ses colonnes à Elisabeth Borne. Interrogé d’abord sur ses prévisions pour la fin d’année, la ministre pointe que « la reprise économique est très dynamique, les niveaux d’embauches exceptionnels », ce qui « se répercute positivement sur le niveau du chômage ». Sur le fait de devoir prolonger certaines aides sectorielles, Elisabeth Borne assure que « le recours à l’activité partielle baisse fortement », avec « le niveau le plus faible depuis septembre 2020 ». « Nous sommes néanmoins à l’écoute des professionnels et faisons le point avec les branches et les partenaires sociaux très régulièrement », ajoute cette dernière. Par ailleurs, « l’activité partielle de longue durée continue de se développer, avec 17 000 accords et plus d’un million de salariés concernés », souligne la ministre. Elisabeth Borne explique par ailleurs, qu’à la demande du Président, « un plan en faveur des chômeurs les plus éloignés de l’emploi » sera présenté en septembre, « avec de véritables “packs de remobilisation” », dit-elle. Réfutant les affirmations selon lesquelles, avec le passe sanitaire, il ne sera pas possible de licencier les salariés récalcitrants, la ministre du Travail assure que son « objectif depuis le départ est d’éviter à tout prix d’aboutir à des licenciements ». « C’est pour cela que la loi va faciliter la vaccination en instituant une autorisation spéciale d’absence rémunérée ». Elle explique faire « confiance aux employeurs et aux salariés pour trouver une solution », et relaie la mise en place d’une « procédure de suspension du contrat de travail pour éviter d’en arriver au licenciement », ce qui reste toutefois possible selon les règles du droit du travail ». « Nous serons donc très vigilants, en lien avec les partenaires sociaux. Si nous constatons des difficultés ou des abus, il faudrait alors que nous encadrions les choses », dit la ministre du Travail, ajoutant que « si des organisations patronales comme syndicales (...) remontent des difficultés, nous travaillerons à les résoudre dès septembre. » Les Echos interroge également Elisabeth Borne sur le plan « 1 jeune 1 solution », la ministre répondant qu’« il cartonne » alors que « la tendance actuelle est encore plus dynamique que l’an dernier ». Elle juge toutefois qu’il est « très important de prolonger l’effort ». Indiquant que son ministère est en train de travailler sur le revenu d’engagement pour les jeunes, elle affirme « travailler sur les transitions pour éviter les ruptures (...) et aller plus loin pour toucher plus de jeunes encore ». Evoquant Transco, Elisabeth Borne décrit « un dispositif très important face à une économie qui (...) rend nécessaire des reconversions. Il y a unanimité avec les organisations patronales et syndicales là-dessus ». Elle rapporte que 80 plateformes territoriales sont en train de se mettre en place. « On doit rendre le dispositif plus simple, plus fluide, en permettant par exemple aux salariés en reconversion de s’immerger dans leur entreprise d’accueil », estime la ministre du Travail, qui salue les propositions des partenaires sociaux sur la formation et indique qu’un premier rendez-vous doit se tenir en septembre. « Il faut également travailler sur la soutenabilité financière du système. Mais aussi sur des sujets comme la validation des acquis de l’expérience qui doit absolument être simplifiée », affirme Elisabeth Borne, alors que trois experts de la formation doivent remettre un rapport sur les freins à lever à la rentrée. Enfin, au sujet du budget de l’emploi qui va augmenter en 2022, la ministre du Travail assure qu’il « sera à la hauteur de la situation ». (Les Echos, p.3)